

## Jean-Gabriel Carasso

Intervention au Forum du Regard  
Pessac 21/3/2007

### « LES ENJEUX POLITIQUES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ».

*Jean-Gabriel Carasso a été comédien, metteur en scène, formateur aux CEMEA. Diplômé d'études politiques, il a dirigé pendant 12 ans l'ANRAT (association nationale théâtre et éducation). Il dirige aujourd'hui L'Oiseau rare, association de recherche sur les politiques culturelles. Il collabore avec l'Observatoire national des politiques culturelles.*

#### 1/ Le contexte

Mars 2007. La chose est entendue ! La campagne pour l'élection présidentielle marquera l'histoire de l'éducation artistique et culturelle dans notre pays. De la gauche à la droite, voire à l'extrême droite, tous les programmes des candidats en matière de politique culturelle reprennent peu ou prou la problématique de l'éducation artistique et culturelle. Ici, on envisage un regroupement plus ou moins complet entre les deux ministères concernés ; ailleurs, on suggère une demi-journée libérée pour les activités artistiques dans l'éducation. Partout, la perspective d'une *généralisation* de l'art à l'école est avancée. Pas une réflexion, un colloque, un séminaire, une émission de radio, un programme politique, qui ne fasse de ce thème une priorité nationale. Bravo !

Pour qui milite depuis plusieurs décennies sur ce sujet, c'est notre cas, cette situation est cependant paradoxale. D'un côté, on ne peut que se réjouir de voir enfin pris en compte dans le débat public un thème qui a fait l'objet de tant de combats, d'expériences, de réussites, partout en France, depuis une quarantaine d'années. Que des élus de tous bords conviennent enfin qu'il s'agit-là d'une urgente nécessité, que notre système scolaire est hémiparalysé et retardataire par rapport à d'autres pays, que les politiques culturelles ne se développeront plus sans un effort considérable de formation des publics potentiels... tout cela est une satisfaction pour les militants que nous sommes. Ainsi n'aurons-nous pas travaillé, expérimenté, formé, écrit et colloqué pour rien. Les mentalités évoluent. Tant mieux !

Mais dans le même temps, un vertige nous saisit. Que cache cette apparente unanimité ? Quels non-dits, malentendus ou contradictions ? Parle-t-on vraiment de la même chose ? Les politiques sont-ils (elles) vraiment convaincu(e)s ou sont-ils seulement sensibles à l'air du temps, aux revendications du moment ? Perçoivent-ils réellement les enjeux et les complexités qui se dissimulent derrière ces propositions ? N'est-il pas temps d'entrer dans le détail des choses et de nous interroger sur la réalité des politiques affirmées ? C'est ce que je voudrais faire aujourd'hui devant vous.

#### *Hasard ou nécessité ?*

Mais d'abord, pourquoi une telle unanimité dans la défense et la promotion de l'éducation artistique et culturelle ? Comment se fait-il que ce sujet, autrefois si peu mobilisateur et si peu médiatisé, se trouve porté à ce point sur la place publique ? Hasard ou nécessité ? Les raisons de cette émergence dessinent, consciemment ou non, les objectifs que l'on assigne à ces propositions. Quatre raisons principales peuvent être évoquées.

La première nous sera la plus favorable : ils ont enfin compris ! Grâce à la mobilisation ardente et durable de plusieurs générations d'enseignants, d'artistes et de médiateurs, de responsables éducatifs et culturels, d'élus ; grâce à l'opiniâtreté des pionniers, défricheurs de pratiques nouvelles, militants associatifs et mouvements pédagogiques, ces idées ont fini par s'imposer dans les esprits. Rendons hommage à tous ceux qui, depuis le colloque d'Amiens en 1968 consacré à « L'école nouvelle » jusqu'aux plus récentes manifestations, colloques, séminaires et publications sur ce thème, en passant

par les multiples plans nationaux, plans locaux et autres conventions interministérielles, ont su tracer sans relâche une route nouvelle dans la jungle des pratiques artistiques et pédagogiques dominantes. La vie culturelle et pédagogique est un combat. Il arrive que l'on gagne quelques batailles. Celle-ci semble pourrait en être une.

De plus, nombre de ceux qui se trouvent aujourd'hui au cœur de ce débat public, responsables institutionnels de toutes sortes, font partie d'une génération qui a souvent connu la réalité de ces aventures, dans une classe artistique, un atelier de pratique, un jumelage... Il ne s'agit pas pour eux de défendre une simple idée, fut-elle juste, ils défendent aussi une expérience partagée, ce qui est autrement mobilisateur. Enfin, que l'on apprécie ou non ce que fut le plan « Lang Tasca » de développement des arts à l'école, dans les années 200-2002, convenons que ce programme a mis en lumière l'importance d'une volonté politique dans ce domaine. La suppression brutale de ce projet et des moyens qui l'accompagnaient, par les ministres suivants, est apparue comme une faute à de très nombreux partenaires. « Une connerie » précisera même un député UMP<sup>1</sup> peu suspect de complaisance avec le gouvernement de gauche de l'époque. Paradoxalement, ce recul institutionnel pourrait avoir favorisé la prise de conscience collective, faisant apparaître l'absurdité de ce retour en arrière.

La seconde raison est liée à l'état des politiques culturelles dans notre pays et au « malaise de la culture<sup>2</sup> » si souvent évoqué. Depuis le milieu des années 80, date des premières études sur les « pratiques culturelles des Français » réalisées par le Département des études et de la prospective du ministère de la culture qui démontraient que seule une part minoritaire de la population (environ 20%) fréquentait les institutions culturelles, jusqu'à la crise des intermittents du spectacle, déclenchée en 2003, les signes n'ont pas manqué d'un bouleversement important dans ce secteur. Stagnation des publics, difficultés d'élargissement social, explosion de l'offre artistique, diversité des formes, métissages des arts, nouvelles technologies, multiplication des festivals, développement du numérique... mais aussi décentralisation, prise en charge croissante des questions culturelles par les collectivités territoriales, nécessité d'évaluation toujours repoussées, incertitudes sur le rôle de l'Etat... Le champ culturel, ses élus et ses professionnels s'interrogent : comment sortir de cette période critique autrement que par un libéralisme exacerbé qui confierait au seul marché le soin de réguler ces évolutions ? La réponse la plus simple à cette interrogation est, presque toujours, celle de l'éducation artistique et culturelle. Il faut former, sensibiliser les publics, dès leur plus jeune âge. C'est à l'école qu'il faut confier cette mission. De la maternelle à l'université, si l'éducation artistique et culturelle était vraiment généralisée, ce seraient des milliers d'enfants, puis d'adolescents et d'adultes, qui se sentiraient concernés par les innombrables propositions artistiques mises en place sur les territoires. Musées, concerts, spectacles vivants, bibliothèques, cinémas, cirques... seraient assaillis par des hordes de jeunes affamés d'art et de culture, généreusement accompagnés par des enseignants enthousiastes, compétents et pertinents, à la fois passeurs et médiateurs, eux-mêmes parfaitement formés à cette fonction nouvelle. Je force à peine le trait sur le rêve partagé. La réalité risque d'être plus complexe.

La troisième raison est éducative. Ce n'est plus pour justifier une politique culturelle mais pour faire évoluer, profondément, le système éducatif lui-même, que l'éducation artistique et culturelle est aujourd'hui invoquée. C'est que l'école, convenons-en, ne laisse pas d'inquiéter et d'interroger tous ceux qui l'observent avec objectivité. Loin de moi l'idée qu'il s'agirait d'une « fabrique de crétins » ou que Mai 68 et son supposé « laxisme » serait la cause de toutes les dérives et les difficultés d'un système éducatif en faillite. Ces accusations caricaturales sont entachées de relents idéologiques réactionnaires que je ne partage pas. Pour autant, il est évident que le système scolaire français peine à s'adapter aux évolutions du monde, aux nouvelles technologies, aux diversités culturelles des populations, à l'influence croissante de la télévision sur les imaginaires, à la massification, à la paupérisation de certaines catégories sociales, au marché roi et aux luttes d'influences religieuses... Dans ce contexte mouvementé, la place de l'art et de la culture, les pratiques artistiques individuelles et collectives, peuvent apparaître comme des éléments structurants permettant à nos enfants de vivre et de découvrir ensemble d'autres formes d'expression que celles auxquelles ils sont souvent réduits. La

---

<sup>1</sup> Dominique Paillé, Député UMP lors d'une rencontre au TEP le 11 décembre 2006

<sup>2</sup> « Le malaise de la culture ». Marc Bélit Séguier Ed. 2007

pédagogie de projet, l'ouverture sur le monde de la création contemporaine, la rencontre des artistes, les partenariats divers avec des institutions et des structures artistiques et culturelles... sont autant d'occasions offertes pour une réappropriation de l'école elle-même par les enfants et les enseignants. Que la dimension artistique et culturelle ait été intégrée (après une âpre bataille) dans le « socle commun des connaissances » adopté par le ministère de l'éducation nationale, est un signe positif de cette évolution. On notera que la préoccupation de l'éducation artistique et culturelle est aujourd'hui internationale. L'UNESCO s'en est emparée lors d'une récente rencontre à Lisbonne, un symposium international s'est tenu à Paris sur les questions d'évaluation, l'Observatoire des politiques culturelles a rendu compte de certaines expériences internationales dans un récent numéro de sa revue. La liste n'est pas exhaustive.

Ajoutons, enfin, une quatrième raison de nature plus sociale. Les émeutes de décembre 2005 dans les banlieues de nos villes ont montré combien les questions du lien social et de l'intégration se trouvaient, chez nous, particulièrement vives. Une part importante de la jeunesse se trouve (se situe) en marge d'une vie sociale « normale », aux prises avec les difficultés cumulées, de l'urbanisme, de la précarité, de la langue, de l'échec scolaire, du consumérisme exacerbé, du chômage, de la violence... La voiture qui brûle remplace le poème ! La course-poursuite avec les CRS tient lieu de jeu de piste ! La délinquance rajeunit chaque jour. Hier, c'est un enfant de onze ans qui se faisait arrêté au volant d'une voiture « empruntée » ! Face à cette situation explosive, la tentation est grande de rechercher tous les moyens d'un retour au calme, à la concorde, au dialogue, à la civilité (j'allais dire *civiltude* !) Les sports et les arts sont alors convoqués pour la paix sociale. Qu'ils courent, qu'ils sautent, qu'ils se dépensent physiquement, qu'ils tapent dans un ballon ou qu'ils dansent, qu'ils « rapp », qu'ils « slam », qu'ils s'essayent à Marivaux, Molière ou à quelques improvisations théâtrales personnelles et ce sera toujours ça de pris. Pendant ce temps-là, les voitures ne brûleront pas ! L'éducation artistique et culturelle, à l'école mais également dans les quartiers, les associations, les centres de vacances, est un aussi un outil majeur d'expression de la jeunesse et d'intégration sociale. Du moins l'espère-t-on.

Chacune de ces explications est, en partie, parfaitement fondée. L'éducation aux arts et à la culture (par les arts et la culture) peut effectivement répondre à la fois aux enjeux culturels, éducatifs et sociaux qui lui sont assignés. Elle peut contribuer à la formation des publics et à leur élargissement, au développement des individus et à leur émancipation individuelle comme à l'apaisement de comportements violents ou incivils de certains. Nombre d'expériences menées ces dernières décennies ont démontré leur efficacité dans ces différents domaines. Et pourtant...

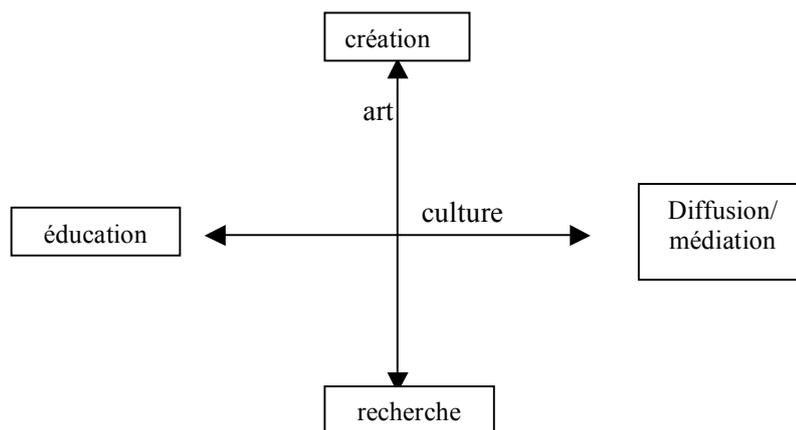
Au-delà de ces préoccupations légitimes, les raisons du nécessaire développement de l'éducation artistique et culturelle sont encore plus essentielles. Elles touchent à la mutation profonde que traverse notre société : la famille, le travail, la religion, le territoire, la nation... tout est remis en cause en ce début de siècle. Deux éléments majeurs sont donc questionnés : l'éducation (qu'est-ce qu'on transmet ? et comment ?) et la culture (qu'est-ce qu'on partage ?). L'éducation artistique et culturelle apparaît donc comme une réponse possible au carrefour de ces deux enjeux de la période. Mais de quoi parlons-nous ?

## **2/ Le vocabulaire**

Deux couples de mots, souvent utilisés les uns pour les autres, parfois les uns contre les autres, méritent d'être interrogés. D'une part, l'art et la culture ; d'autre part, l'enseignement et l'éducation.

### ***Art et culture***

On parle de création artistique, d'enseignement artistique, de développement culturel, d'action culturelle, de politique culturelle... entretenant sans cesse la plus grande confusion entre ces termes. Qu'en est-il de l'art et de la culture ? Que signifient ces mots ? En quoi sont-ils distincts, et solidaires. Je suggère de considérer le schéma ci-dessous :



L'art est une activité humaine verticale, archaïque et permanente,, qui pousse des individus (des artistes) à approfondir et à élever sans cesse leur mode d'expression par la recherche et la création de formes singulières. L'art est une démarche d'expression qui se caractérise par la production d'œuvres symboliques. Il est naturel, heureux et souhaitable que nos sociétés permettent et accompagnent de telles démarches, indispensables à la vie sociale elle-même. Les responsables s'honorent de mener, en ce sens, des politiques artistiques de soutien à la création.

La culture, à l'inverse, fonctionne dans une dimension horizontale. Elle indique le rapport que chaque individu entretient (ou non) à la création artistique. Disons, pour simplifier, que si « l'art c'est la chose », la culture c'est « le rapport à la chose ». Cette relation peut être plus ou moins large, plus ou moins spécialisée, selon l'éducation artistique reçue, selon la fréquentation plus ou moins régulière et diverse des œuvres. Les deux pôles majeurs d'une politique culturelle sont donc l'éducation d'une part, la diffusion et la médiation d'autre part, qui fondent ce que l'on appelle généralement « l'accès à la culture. »

La cohérence et la pertinence d'une politique artistique et culturelle viendra de l'équilibre et de la complémentarité entre l'horizontal et le vertical, ces deux aspects étant aujourd'hui, très souvent déséquilibrés. C'est pour cette raison que nous parlons aujourd'hui d'une éducation « artistique et culturelle », à la recherche du meilleur point d'équilibre entre ces deux notions.

### ***Enseignement et éducation***

Deux pôles, eux aussi distincts et complémentaires, structurent les pratiques pédagogiques : l'enseignement et l'éducation. Convenons que tous les enseignements relèvent (devraient relever !) de l'éducation. Pour autant, l'éducation ne saurait se réduire aux seuls enseignements, moins encore aux méthodes magistrales qui les caractérisent le plus souvent. Là encore, il importe de préciser les distinctions de manière sans doute un peu schématique mais utile pour la compréhension.

L'enseignement relève, pour l'essentiel du savoir à transmettre, du programme, de l'apprentissage et du contrôle final pour mesurer si les savoirs ont effectivement été acquis par l'élève. L'enseignant, en général, connaît la réponse à la question qu'il pose.

La démarche d'éducation est plus large et souvent plus incertaine. Il ne s'agit plus de savoir la bonne réponse à la question posée, mais d'acquérir la capacité à se poser soi-même les bonnes questions et à rechercher la diversité des réponses possibles. A la question : « qu'est-ce qu'un arbre », sans doute existe-t-il une réponse scientifique adaptée ; mais à la question : « comment représente-t-on un arbre ? », autant de réponses que de sensibilités artistiques peuvent être apportées ? Vaste défi ! L'éducation artistique et culturelle offre cette possibilité exceptionnelle de s'interroger sur la multiplicité des réponses possibles à une même question, et de se situer, individuellement et collectivement, face aux éléments de réponse rencontrés.

En résumé, disons que l'enseignement s'appuie sur un programme et sur la notion de contrôle ; l'éducation s'ouvre au projet et à la notion d'évaluation (par les acteurs eux-mêmes). Tout l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle, telle que nous la concevons, est de ne pas se réduire aux principes

dominants des enseignements traditionnels, mais d'apporter et de permettre des méthodes et un esprit pédagogiques différents.

Rappelons enfin qu'une éducation artistique et culturelle pertinente comporte, à nos yeux, trois dimensions intimement liées :

- l'expérience personnelle (faire, agir, expérimenter un langage, une forme...)
- le rapport aux œuvres (voir, entendre, recevoir, percevoir...)
- le travail de réflexion et d'appropriation de ces activités (en parler, réfléchir, comparer, situer dans le temps, faire le lien avec d'autres acquis...). Il faut marcher sur les trois pieds !

### **3/ Les enjeux**

Au moment où nous en sommes de l'histoire de l'éducation artistique et culturelle et de son institutionnalisation progressive dans le système scolaire – malgré la régression considérable observée ces dernières années – trois enjeux majeurs nous attendent.

#### ***L'enjeu quantitatif***

Si de très nombreuses expériences ont été menées depuis une quarantaine d'années, de manière pionnière et souvent volontariste, elle ne concernent en vérité qu'un nombre relativement limité d'enfants et de jeunes scolarisés. La tentation est donc grande aujourd'hui, et légitime, de changer d'échelle et de viser à la généralisation de ces pratiques dans l'ensemble de la scolarité. Mais comment changer d'échelle sans modifier profondément le sens-même de ces activités ? Comment mener une véritable politique massive de l'éducation artistique et culturelle sans faire ce domaine une nouvelle « discipline » scolaire, ni un « marché » de l'intervention artistique ? Dans quels espaces, quels temps, avec quels moyens ? La généralisation hâtive serait sans doute aussi néfaste que l'immobilisme.

#### ***L'enjeu qualitatif***

Conséquence de la question précédente : comment assurer la qualité du travail accompli, c'est-à-dire la qualification de tous les acteurs concernés (enseignants, chefs d'établissement, artistes intervenants, médiateurs...) ? Ici se trouve pose la question absolument fondamentale de la formation (initiale, continue, conjointe...) et de la mise en réseau de tous les acteurs de cette éducation. Sachant que la moitié des enseignants partira à la retraite d'ici 2012, une grande part de l'expérience acquise risque de se perdre avec eux. La question de la transmission du sens et de la qualification des jeunes générations est donc la plus urgente.

Aucune politique de l'éducation artistique et culturelle ne saurait être cohérente et efficace sans une priorité absolue accordée, dans les années qui viennent, à la formation. Il ne s'agit pas d'inventer de nouveau « dispositifs », ce que savent si bien faire nos administrations, mais de s'assurer des « dispositions » des partenaires à faire vivre ces aventures. Vaste chantier !

#### ***L'enjeu de responsabilité***

Le troisième enjeu concerne la répartition des rôles et les modes de coopération entre les différents partenaires concernés, notamment entre l'Etat et les collectivités territoriales, aujourd'hui de plus en plus sollicitées. Qui décide quoi ? Qui paye quoi ? Qui évalue quoi ?

Deux modèles sont à l'œuvre dans ce domaine.

Le premier est celui de la « répartition des compétences », qui distingue clairement le champ de compétence de chaque collectivité et impose une responsabilité particulière à chacun. Ce modèle a le mérite de la clarté, il a aussi la faiblesse de l'incohérence territoriale car les choses, sur le terrain, ne s'accrochent pas toujours de ce partage.

Le second modèle est celui de la « responsabilité partagée » et de la coopération, de la co-production des politiques publiques, qui amène les différents partenaires à conduire, ensemble, un certain nombre de projets et d'actions. Ce modèle vaut pour l'environnement, pour l'économie, pour le social... pour le culturel. L'Etat, les collectivités territoriales, les structures culturelles, les associations... partagent une responsabilité commune. Précisons.

Dans le domaine qui nous occupe, certaines responsabilités relèvent d'une collectivité précise :

- à l'Etat, les programmes, les diplômes, la formation, les cadres législatifs...
- aux collectivités territoriales, les locaux, l'environnement culturel, la mobilité des populations (transports)...

D'autres aspects peuvent faire l'objet de responsabilité commune : la cohérence territoriale, le soutien aux projets, la mise en réseau des acteurs, la mise en valeur des « bonnes pratiques », l'évaluation...

La principale question sera celle du *mode d'organisation* et de coopération le plus adapté au développement d'une politique territoriale de l'éducation artistique.

Quelques exemples existent qui peuvent être évoqués :

- le GIP en Alsace qui regroupe la Région, quelques départements et quelques villes, associées pour l'occasion

- l'EPCC qui apparaît à certains comme un outils adapté à ce type de projet

- le « Pole régional » d'Aquitaine est également une version associative de ce regroupement souhaité.

D'autres formes seront sans doute inventées et expérimentées dans les années à venir, l'essentiel étant une mobilisation collective et pertinente sur ce champ d'activité qui concerne de nombreux acteurs.

### **En conclusion**

De ce bref tour d'horizon, nous pouvons conclure que la question de l'éducation artistique et culturelle est, en vérité, un enjeu fondamentalement politique, qui concerne à la fois le champ éducatif et le champ culturel. Il s'agit de redonner du sens et de la pertinence à la fois aux politiques publiques de l'éducation et à celles de la culture.

Notons enfin que cette préoccupation française est aujourd'hui largement partagée dans le monde. Une conférence internationale s'est tenue à Lisbonne en 2006 à l'initiative de l'UNESCO qui propose des « recommandations » tout à fait pertinente que vous trouverez en annexe.

### **Bibliographie :**

Jean-Gabriel Carasso « *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle.* » Editions de l'attribut 2005

### Recommandations

*Les participants à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique s'associant aux déclarations présentées lors des conférences préparatoires régionales et internationales organisées au cours de l'année 2005 en Australie (septembre), Colombie (novembre), Lituanie (septembre), République de Corée (novembre) et à Trinité et Tobago (juin), et aux recommandations présentées lors des réunions de groupes de discussion d'Afrique et des Etats Arabes organisées dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'éducation artistique (Lisbonne, 6 au 9 mars 2006)1 réaffirment les considérations suivantes :*

- Souscrivant au principe du droit de tout enfant et de tout jeune au développement, grâce à l'éducation artistique, du sens esthétique, de la créativité et des facultés de pensée critique et de réflexion inhérents à la condition humaine ;
- Considérant qu'une prise de conscience plus importante doit être développée chez les enfants et les jeunes, tant d'eux-mêmes que de leur environnement naturel et culturel, et que l'accès de tous aux biens, services et pratiques culturels doit faire partie des objectifs des systèmes éducatifs et culturels ;
- Reconnaisant le rôle de l'éducation artistique dans la préparation du public et des différentes parties de la population à l'appréciation des manifestations artistiques ;
- Comprenant les défis que représente la mondialisation pour la diversité culturelle et le besoin croissant d'imagination, de créativité et de coopération dans des sociétés de plus en plus fondées sur la connaissance ;
- Reconnaisant que dans de nombreuses sociétés, l'art fait partie, traditionnellement et souvent encore, de la vie quotidienne et joue un rôle clé dans la transmission culturelle et l'évolution individuelle et communautaire ;
- Notant le besoin fondamental des jeunes de disposer d'un espace consacré aux activités artistiques, comme un centre culturel communautaire et un musée ;
- Notant que parmi les défis les plus importants du 21<sup>ème</sup> siècle figure le besoin croissant de créativité et d'imagination dans des sociétés multiculturelles, besoin auquel l'éducation artistique peut apporter une réponse efficace ;
- Reconnaisant que nos sociétés contemporaines ont besoin de développer des stratégies et des politiques éducatives et culturelles qui transmettent et soutiennent des valeurs et une identité esthétiques et culturelles afin de promouvoir et de favoriser la diversité culturelle et le développement de sociétés sans conflits, prospères et pérennes ;
- Prenant en compte la nature multiculturelle de la plupart des nations du monde, où une multitude de cultures sont représentées, résultant en une combinaison unique de communautés, de nationalités et de langues ; reconnaissant que cette complexité culturelle a fait naître une énergie créative et des perspectives et des pratiques autochtones en matière d'éducation propres à ces pays ; et que la richesse de ce patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, est menacée par des transformations socioculturelles, économiques et environnementales multiples et complexes ;
- Reconnaisant la valeur et l'applicabilité des arts dans le processus d'apprentissage et leur rôle dans l'acquisition de compétences cognitives et sociales en favorisant l'innovation et la créativité, et en encourageant des comportements et des valeurs qui sont au fondement de la tolérance sociale et la célébration de la diversité ;
- Reconnaisant que l'éducation artistique contribue à l'amélioration de l'apprentissage et de l'acquisition des compétences grâce à son attachement à la souplesse des structures (horaires, discipline et rôles), à son souci d'adaptation à l'élève (adéquation avec la vie des enfants et leur environnement social et culturel), et à la coopération entre les ressources et les systèmes d'apprentissage formels et informels ;
- Reconnaisant la convergence entre la conception traditionnelle des arts dans les sociétés et une vision plus moderne selon laquelle l'apprentissage à travers les arts peut permettre l'amélioration de l'apprentissage et de l'acquisition des compétences ;
- Comprenant que l'éducation artistique, en générant tout un éventail de compétences et d'aptitudes multidisciplinaires et en encourageant la motivation des étudiants et une participation active en classe, peut accroître la qualité de l'éducation, contribuant ainsi à la réalisation de l'un des six objectifs de l'éducation pour tous (EPT) énoncés lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Dakar (2000) ;
- Considérant que l'éducation artistique peut jouer un rôle thérapeutique très utile auprès des enfants souffrant de handicaps et suite à une catastrophe ou à un conflit ;
- Prenant acte que l'éducation artistique, au même titre que tout type d'éducation, doit être de grande qualité pour être efficace ;
- Prenant en compte que l'éducation artistique, comme forme de construction civique et éthique, constitue un outil fondamental pour l'intégration sociale et peut aider à résoudre les problèmes cruciaux auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés, notamment la criminalité et la violence, la persistance de l'analphabétisme, les inégalités entre hommes et femmes (y compris l'échec scolaire des garçons), les mauvais traitements et

négligences envers les enfants, la corruption politique et le chômage ;

- Observant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes les sphères de la société et de l'économie, et le potentiel qu'elles représentent pour la promotion de l'éducation artistique ;

**Néanmoins, un certain nombre de défis ont été identifiés et sont réaffirmés ci-après :**

- Reconnaisant que, dans de nombreux pays, les politiques éducatives accordent peu d'importance à l'éducation artistique, attitude qui se reflète dans la mise à l'écart et la dévalorisation de ce domaine de connaissance ;
- Observant que les préoccupations et les systèmes culturels et éducatifs sont souvent dissociés et font l'objet de deux ordres du jour distincts empruntant souvent des directions parallèles voire opposées ;
- Considérant qu'il n'existe pas assez de programmes spécialisés en éducation artistique de formation des enseignants et que les programmes généraux de formation ne mettent pas assez en valeur l'importance du rôle des arts dans l'enseignement et l'apprentissage ;
- Observant que les artistes et leur participation aux processus d'éducation artistique ne sont pas suffisamment reconnus ;
- Notant qu'il existe un vaste domaine d'expérience en matière d'éducation artistique qui n'est ni étudié ni rationalisé ; et
- Reconnaisant que les budgets alloués à l'éducation artistique sont inexistantes ou insuffisants pour couvrir ses besoins courants et de développement ;

Les recommandations suivantes proviennent des conférences préparatoires susmentionnées et de réunions de groupes de discussion au niveau régional.

**1. Recommandations à l'intention des éducateurs, des parents, des artistes et des directeurs d'école et d'établissements éducatifs**

*Sensibilisation, soutien et formation*

- Sensibiliser l'opinion publique et promouvoir la valeur et l'impact social de l'éducation artistique en créant une demande d'éducation artistique et de professeurs d'arts compétents ;
- Offrir impulsion, soutien et assistance à l'enseignement et à l'apprentissage dans et à travers les arts ;
- Promouvoir l'accessibilité des arts à tous les enfants et leur participation active comme élément central de l'éducation ;
- Encourager l'utilisation de ressources humaines et matérielles locales et adaptées au contexte, à la fois comme vecteur et contenu d'une éducation de qualité ;
- Fournir des ressources et des supports didactiques aux éducateurs pour les aider à développer, utiliser et partager une nouvelle pédagogie enrichie par les arts ;
- Fournir une assistance afin de permettre aux praticiens de l'éducation artistique d'exploiter les innovations technologiques qui permettront à l'éducation artistique de toucher des groupes marginalisés et faciliteront la création de supports pédagogiques novateurs et le partage des connaissances ;
- Soutenir la formation professionnelle continue des enseignants, des artistes et des animateurs associatifs afin de sensibiliser ces professionnels à la diversité culturelle et de leur permettre de développer le potentiel de création, d'esprit critique et d'innovation de leurs élèves ;
- Encourager et promouvoir le développement de pratiques artistiques grâce aux médias numériques ;
- Mettre en place, si besoin est, des centres culturels et autres espaces et infrastructures dédiés à l'éducation artistique pour les jeunes ;

*Partenariats et coopération*

- Encourager des partenariats dynamiques et durables entre les cadres éducatifs (formels et informels) et le reste de la communauté ;
- Faciliter la participation d'artistes locaux dans le cadre d'apprentissage et l'intégration de formes et de techniques artistiques locales dans les processus d'apprentissage afin de renforcer les cultures et les identités locales ;
- Faciliter la coopération entre les écoles et les parents ainsi que les organisations et les institutions communautaires, et mobiliser les ressources locales au sein des communautés pour développer des programmes d'éducation artistique afin de permettre aux communautés de partager la transmission des valeurs culturelles et des formes d'art locales ;

*Mise en oeuvre, évaluation et partage des connaissances*

- Mettre en oeuvre et évaluer des projets de collaboration école-communauté fondés sur des principes de coopération ouverte, d'intégration et d'adaptation ;

- Encourager l'élaboration d'une documentation efficace et le partage des connaissances entre les enseignants ;
- Partager les informations et les données avec les parties prenantes, notamment les gouvernements, les communautés, les médias, les ONG et le secteur privé ;

## **2. Recommandations à l'intention des ministères publics et des responsables politiques**

### *Reconnaissance*

- Reconnaître le rôle de l'éducation artistique dans la préparation du public et des différentes parties de la population à l'appréciation des manifestations artistiques;
- Reconnaître l'importance du développement d'une politique en matière d'éducation artistique qui assure la cohérence des liens entre les communautés, les institutions sociales et éducatives et le monde du travail ;
- Reconnaître la valeur de la réussite des projets et des pratiques en lien avec l'éducation artistique développés au niveau local dans le respect des spécificités culturelles. Reconnaître que les projets futurs doivent s'inspirer des bonnes pratiques mises en oeuvre jusque-là ;
- Donner la priorité au besoin de sensibiliser l'opinion publique aux contributions essentielles apportées par l'éducation artistique aux individus et à la société ;

### *Elaboration des politiques*

- Traduire la prise de conscience croissante de l'importance de l'éducation artistique dans la mobilisation de ressources suffisantes au passage des principes à l'action afin de faire reconnaître les bénéfices des arts et de la créativité pour tous et de soutenir la mise en oeuvre d'une nouvelle vision de l'art et de l'apprentissage ;
- Concevoir des politiques relatives à la recherche nationale et régionale dans le domaine de l'éducation artistique qui prennent en compte les spécificités des cultures ancestrales et des groupes de population vulnérables ;
- Encourager l'élaboration de stratégies de mise en oeuvre et de surveillance afin de garantir la qualité de l'éducation artistique ;
- Accorder à l'éducation artistique une place centrale et permanente dans les programmes scolaires, dûment financée et bénéficiant d'enseignants compétents et de qualité ;
- Prendre en considération la recherche lors des décisions relatives au financement et aux programmes et établir de nouvelles normes d'évaluation de l'impact de l'éducation artistique (puisque l'on peut démontrer que l'éducation artistique peut contribuer de façon significative à l'amélioration des performances des élèves dans des domaines tels que l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul, tout en étant bénéfique sur les plans humain et social) ;
- Garantir une continuité entre les programmes gouvernementaux et les politiques publiques des Etats relatives à l'éducation artistique ;
- Adopter des politiques régionales en matière d'éducation artistique pour l'ensemble des pays d'une région (par exemple, l'Union africaine) ;
- Intégrer l'éducation artistique dans les chartes culturelles adoptées par l'ensemble des Etats membres ;

### *Formation, mise en oeuvre et soutien*

- Permettre l'accès des artistes et des enseignants à une formation professionnelle pour renforcer la qualité de l'éducation artistique dispensée et créer des départements d'éducation artistique dans les universités qui n'en disposent pas ;
- Faire de la formation des professeurs d'arts une nouvelle priorité au sein du système éducatif en leur permettant de contribuer de façon plus efficace aux processus d'apprentissage et de développement culturel, et faire de la sensibilisation aux arts un élément de la formation de l'ensemble des enseignants et des acteurs de l'éducation ;
- Mettre à disposition des établissements éducatifs formels et informels des enseignants et des artistes bien formés afin de permettre et de favoriser le développement et la promotion de l'éducation artistique ;
- Intégrer les arts dans les programmes scolaires ainsi que dans l'éducation informelle ;
- Permettre l'accès à l'éducation artistique dans les cadres scolaires et extrascolaires à tous les individus, indépendamment de leurs aptitudes, de leurs besoins, de leur condition sociale, physique et mentale ou de leur situation géographique ;
- Produire et mettre à disposition de toutes les écoles et bibliothèques les ressources matérielles nécessaires à un enseignement efficace des arts. Parmi ces dernières, citons un lieu, les médias, les livres, le matériel et les outils artistiques;
- Proposer aux populations autochtones une éducation artistique adaptée à leur méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage, et accessible dans leur propre langue, conformément aux principes définis dans la Déclaration sur la diversité culturelle de l'UNESCO ;
- Etudier les possibilités d'élaboration de programmes d'éducation artistique fondés sur les valeurs et les traditions locales.

#### *Partenariats et coopération*

- Promouvoir des partenariats entre tous les ministères et les organisations gouvernementales concernés afin de mettre en place des politiques et des stratégies cohérentes et durables en matière d'éducation artistique ;
- Encourager les responsables politiques à tous les niveaux à s'associer aux efforts des éducateurs, artistes, ONG, groupes de pression, représentants du monde des affaires, du monde du travail et de la société civile afin de créer des programmes et des messages ciblés de sensibilisation ;
- Encourager l'engagement actif dans l'éducation artistique des institutions culturelles et artistiques, des fondations, des médias, de l'industrie et des représentants du secteur privé ;
- Intégrer au coeur du processus éducatif des partenariats entre les écoles, les artistes et les institutions culturelles ;
- Promouvoir la coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de l'éducation artistique dans un but de renforcement de l'intégration régionale ;

#### *Recherche et partage des connaissances*

- Développer une banque de données exhaustive répertoriant les ressources humaines et matérielles en matière d'éducation artistique et rendre cette dernière accessible à tous les établissements éducatifs, y compris par le biais d'Internet ;
- Assurer la diffusion des informations relatives à l'éducation artistique, à sa mise en oeuvre et à son suivi par les ministères de l'Éducation et de la Culture ;
- Encourager la création de collections et d'inventaires des oeuvres qui enrichissent l'éducation artistique ;
- Collecter des données sur la culture orale actuelle des sociétés en crise ;

### **3. Recommandations à l'intention de l'UNESCO et autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales**

#### *Sensibilisation et soutien*

- Témoigner de l'importance des contributions que l'éducation artistique peut apporter dans toutes les sphères de la société et reconnaître l'éducation artistique comme une stratégie intersectorielle majeure ;
- Relier l'éducation artistique aux ressources adaptées et aux programmes connexes tels que l'éducation pour tous et l'éducation pour un développement durable ;
- Souligner le besoin de stratégies participatives qui permettent de valider et d'encourager les initiatives pratiques locales ;
- Promouvoir la sensibilisation aux problèmes socioculturels et environnementaux grâce aux programmes d'éducation artistique afin de permettre aux élèves de prendre conscience des valeurs de leur environnement, de leur place dans la société et de leur engagement pour un développement durable ;
- Encourager les médias de la communication à soutenir les objectifs de l'éducation artistique et à promouvoir la sensibilité esthétique et les valeurs artistiques auprès du grand public ;
- Continuer à intégrer l'éducation artistique dans les programmes internationaux ;
- Prendre des dispositions dans les budgets afin d'encourager l'éducation artistique et de promouvoir son intégration dans les programmes scolaires ;
- Promouvoir le développement et la mise en oeuvre de l'éducation artistique à différents niveaux et dans les différentes modalités des programmes éducatifs dans une optique interdisciplinaire et transdisciplinaire afin de créer de nouvelles perspectives esthétiques ;
- Promouvoir les investissements qui dotent l'éducation artistique des biens culturels, des ressources matérielles et des financements pour :
  - Créer des lieux spécifiques dans les écoles et des espaces culturels qui proposent différentes formes d'éducation artistique ;
  - Fournir des matériels didactiques spécialisés, y compris des publications en langue maternelle ;
  - Assurer le développement de l'éducation artistique et promouvoir un salaire et des conditions de travail décentes pour le personnel enseignant qui travaille au développement de ce domaine de connaissances.
- Encourager activement les gouvernements et autres entités à faciliter la collaboration entre les ministères, les départements, les institutions culturelles, les ONG et les professionnels des arts ;
- Organiser de futures conférences sur l'éducation artistique étant donné l'importance de favoriser une réflexion et une amélioration permanentes. A cet égard, les ministres et les autres participants à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique appuient la proposition de la République de Corée d'organiser une seconde Conférence mondiale sur l'éducation artistique à Séoul.

#### *Partenariats et coopération*

- Faciliter la coordination entre les institutions éducatives et culturelles de chaque pays afin qu'elles s'accordent

- sur les politiques et les activités à mettre en œuvre pour le développement de l'éducation artistique ;
- Encourager la définition de compétences et de mécanismes pour assurer la cohérence d'une éducation artistique formelle et informelle entre les institutions éducatives et culturelles ;
- Créer des réseaux de coopération entre les Etats membres et au sein de leurs systèmes éducatifs et culturels respectifs afin de fonder la réussite du développement de l'éducation artistique sur des valeurs de coopération et d'alliance ;
- Conformément à l'accord de partenariat conclu entre l'Union africaine et l'UNESCO à l'issue du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains (Khartoum, janvier 2006) :
  1. Soutenir l'adoption et la proclamation par les Etats membres des Nations Unies d'une décennie pour l'éducation artistique pour tous (2006-2016).
  2. Repenser les objectifs de la stratégie de l'éducation pour tous afin d'y intégrer l'éducation artistique.
  3. En collaboration avec l'Union africaine, renforcer le soutien aux institutions nationales dans leurs efforts de promotion de la culture et des arts en Afrique (comme le CRAC au Togo, le CELTHO au Niger...), aux institutions d'éducation artistique (publiques ou privées) ainsi qu'aux initiatives de la société civile visant à renforcer les compétences artistiques locales.
  4. En collaboration avec l'Union africaine et des organisations intergouvernementales sous-régionales (CEDEAO, SADDEC, CEMAC, etc.), soutenir l'organisation d'une conférence régionale africaine sur l'éducation artistique.

#### *Recherche, évaluation et partage des connaissances*

- Promouvoir une évaluation continue des impacts émotionnels, sociaux, culturels, cognitifs et créatifs de l'éducation artistique ;
- Promouvoir un système régional de collecte et de diffusion des informations sur l'éducation artistique ;
- Promouvoir le partage des connaissances et la création de réseaux grâce à la création d'Observatoires de l'éducation artistique (centres d'échange des informations), avec des chaires de l'UNESCO et le réseau UNITWIN ;
- Promouvoir la recherche sur les arts afin de contribuer au développement d'initiatives futures dans ce domaine en pleine expansion ;
- Etablir une base de données internationale pour fournir des informations scientifiquement fondées sur l'impact social et individuel de l'éducation artistique et de l'engagement créatif, notamment, mais pas uniquement, dans des domaines tels que l'épanouissement global de l'individu, la cohésion sociale, la résolution de conflits, la santé publique et l'utilisation des nouvelles technologies dans l'expression créative au sein des écoles ;
- Commander des études de cas et des recherches qui pourront ensuite servir de modèle pour un engagement dans une recherche plus participative et pragmatique. Ce type d'études de cas pourrait permettre la création d'un réseau international de chercheurs qui partageraient leurs méthodologies et construiraient de meilleurs modèles d'évaluation avec la collaboration active des élèves, des artistes, des enseignants et des parents. Ce processus permettrait le renforcement des capacités pour l'avenir et l'apport d'un nouvel éclairage sur l'apprentissage tout au long de la vie et l'évaluation ;
- Encourager la recherche sur l'utilisation traditionnelle des arts dans l'apprentissage et dans la vie quotidienne et sa redécouverte ;
- Enregistrer et évaluer les ressources bibliographiques et autres sources d'informations relatives à l'éducation artistique dans une optique d'analyse, de reformulation et de diffusion ;
- Systématiser les expériences importantes pouvant servir à l'élaboration d'indicateurs de qualité pour l'éducation artistique et à la promotion de l'échange des pratiques ;
- Faciliter la préparation et la mise en oeuvre de projets de formation et de recherche aux niveaux régional et international ;
- Mettre en place des réseaux internationaux pour faciliter la coopération régionale et le partage des meilleures pratiques concernant la mise en oeuvre des politiques d'éducation artistique ;

#### *Formation et soutien à l'intention des enseignants, des écoles et des artistes*

- Faciliter la formation des enseignants à la théorie et à la pratique de l'éducation artistique ;
- Promouvoir le soutien international à la formation des enseignants et au développement des programmes afin d'élargir l'accessibilité et d'améliorer la qualité de l'éducation artistique, notamment dans les pays aux ressources insuffisantes ;
- Encourager la participation dans l'enseignement primaire et secondaire d'artistes, de passeurs de traditions et d'animateurs culturels afin d'enrichir l'utilisation créative par les élèves de différentes formes d'expression artistique ;
- Encourager la création de programmes de recherche et de formation tout au long de la vie à l'intention des professionnels (artistes, enseignants, directeurs, concepteurs, etc.) travaillant dans le domaine de l'éducation artistique ;

- Encourager la participation et l'association des professeurs d'arts, tant au niveau national qu'international, afin de leur permettre de renforcer leur représentation sociale et leur statut professionnel ;
- Encourager la création d'ouvrages, de matériels, de méthodologies et de manuels d'enseignement-apprentissage consacrés à l'éducation artistique ;
- Encourager l'intégration de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes de formation des enseignants et dans les processus éducatifs formels et informels, comme moyen de création, d'expression artistique, de réflexion et de pensée critique.

***Vous pouvez consulter les déclarations et les recommandations dans leur intégralité dans le document de référence relatif à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique disponible sur le portail Liens pour l'Éducation et l'Art de l'UNESCO à l'adresse suivante :***  
[\*http://www.unesco.org/culture/lea.\*](http://www.unesco.org/culture/lea)